

Réf: Dossier 263316

Avis de constitution

SOCIETE « FISHING PROOF » en abrégé « FIP »

Siège ABIDJAN COCODY II PLATEAUX, Lot 275, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 31/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FISHING PROOF » en abrégé « FIP »

Objet : ENQUETES ET INVESTIGATIONS:
Recouvrement de créances;
Contre-espionnage, solvabilité; Assurance;
opinion; d'abus de confiance
; d'escroquerie
; de Sondage ;Recherche de disparition;
Recherche de preuve en Justice; de moralité pour Divorce;
d'intelligence économique; de concurrence déloyale;
contrefaçon; de surveillance de salariés (déplacements,
arrêts maladies...); cyber criminalité ; criminel
et de toute enquête morale, légale et légitime

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY II PLATEAUX, Lot 275, Ilot
0

Dirigeant(s) M YEO DOHOBA MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12172 du 09/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79407/GTCA/RC/2023 du 09/11/2023

